

La Sidra

DE LA SEMAINE



RÉÉH

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Moché prévient les Enfants d'Israël de la bénédiction qu'ils recevront s'ils vont dans le chemin de D.ieu et de la malédiction, dans le cas inverse.

Puis il leur adresse le commandement d'ériger le Temple et d'y offrir des sacrifices.

Il indique les punitions qu'encourront les faux prophètes et les pratiques idolâtres.

Les signes pour identifier les animaux et les poissons Cacher sont rappelés ainsi que la liste des oiseaux non Cacher.

Suivent la Mitsva du prélèvement de la dîme et du premier-né animal, celles de la charité et de l'année chabbatique.

La Paracha s'achève sur l'évocation des pèlerinages à Jérusalem qui doivent avoir lieu à Pessa'h, Chavouot et Soukot.

La Paracha de cette semaine discute de la Mitsva de la *Tsedaka* : la charité, et deux versets soulignent en particulier l'importance de fournir des efforts intenses dans ce domaine. Dans *Devarim* (15 :8) nous lisons : « *Patoa'h Tifta'h Ete Yadé'ha* », « ouvre ta main », avec une répétition du mot « ouvre ». Rachi explique

que cette répétition signifie qu'il faut agir ainsi « même à de nombreuses reprises ». Dans le même esprit, le verset 10 statue : « *Natone Titène* », « donne-lui », répétant également le terme « donne ». Ici, Rachi souligne qu'il faut donner « même cent fois ».

Dès lors, une question évidente se pose : pourquoi Rachi explique-t-il qu'il faut donner « même à de nombreuses reprises » pour un verset et « même cent fois » pour l'autre ? La différence est encore plus frappante lorsqu'on examine la source de Rachi, le Sifri, qui, lui, dit : « cent fois » aux deux occasions.

L'explication de cette singularité réside dans la différence entre les deux expressions « ouvre ta main » et « donne ». La démarche habituelle de Rachi consiste à expliquer le sens littéral du verset et en l'occurrence, il diffère dans ces deux expressions.

« Ouvrir sa main » se réfère principalement aux préparatifs du donateur. Cela ressort clairement du verset précédent qui avertit : « n'endurcit pas ton cœur et ne ferme pas ta main devant ton frère nécessiteux. » Tu dois dominer tes sentiments et donner avec générosité et contentement. Cette manière d' « ouvrir la

main » précède le don effectif.

Le terme « donne » évoque, quant à lui, le transfert concret de l'argent au pauvre. Il faut se préparer à faire une donation et en conséquence ouvrir sa main. Cependant, si personne n'est là pour recevoir ce don, il ne parviendra nulle part ! Le mot « donne » n'est donc utilisé que lorsqu'il y a un récepteur du don.

C'est pourquoi, il est très peu probable qu'au cours de la journée l'on ouvre sa main « cent fois » puisque la préparation prend du temps. Mais par ailleurs, la réalisation concrète du fait de donner peut avoir pour destinataire plus de cent personnes.

Même un tout jeune enfant qui commence à peine à étudier le 'Houmach voit que, lors de jours particuliers comme Pourim, de nombreuses personnes nécessiteuses se rassemblent autour d'un bienfaiteur bien nanti. Il se peut qu'alors il n'ouvre sa main qu'une seule fois mais son don touche cent personnes. C'est la raison pour laquelle dans le verset qui parle du fait d'ouvrir sa main, Rachi dit « même à de nombreuses reprises » alors que quand il s'agit de donner, il dit « même cent fois ».



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE

CHABBAT RÉÉH

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : **21h 03**
Sortie : **22h 15**

Bordeaux **21.03**
Deauville **21.14**
Grenoble **20.39**
Lille **21.06**

Lyon **20.44**
Marseille **20.36**
Montpellier **20.42**
Nancy **20.47**
Nantes **21.13**

Nice **20.29**
Rouen **21.09**
Strasbourg **20.40**
Toulouse **20.52**

A partir du dimanche 1^{er} août 2021 Pose des Téfilines : 5h 07 Heure limite du Chema : 10h 10 Molad : dimanche 8 août à 10h 43 mn et 10 'halakim Roch 'Hodech Elloul : dimanche 8 et lundi 9 août 2021

Articles et contenu réalisés par **Beth Loubavitch** | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV